

# What's News?

NEWSLETTER MENSUELLE DU GTPE-AFRIQUE ICOMOS

## Edito

Chers Lecteurs, chères Lectrices,

Qu'elle se présente sous forme culturelle ou naturelle, matérielle ou immatérielle, terrestre ou subaquatique ; qu'elle s'arrête à la définition première de patrimoine ou s'étende aux industries culturelles et créatives : notre Culture constitue notre plus grande richesse.

La Culture, en particulier sur notre continent, n'a pas de frontière, elle est ce qui définit notre identité et guide à la fois notre passé, notre présent et notre avenir.

C'est donc tout naturellement que nous présentons ce nouveau numéro dédié à la Culture, sous toutes ses formes. En donnant la parole à des professionnels émergents issus de plusieurs composantes de ce qui forme la Culture. Notre Newsletter tente ici de décroquer le patrimoine culturel pour l'intégrer dans une approche holistique, plus fidèle à ce qu'il est, ou devrait véritablement être.

C'est également l'occasion pour nous de mettre en lumière certaines des Conventions culturelles de l'UNESCO, souvent moins connues que la Convention du Patrimoine mondial, en particulier la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique adoptée en 2001, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée en 2003, ou encore la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée en 2005. Ces traités internationaux témoignent justement de la diversité des aspects à prendre en compte afin de promouvoir et préserver la Culture dans son ensemble, et qu'il nous importe de mieux appréhender pour les appliquer dans nos domaines respectifs.

Bonne lecture !

**Alyssa K. Barry**  
Coordinatrice



Costume de Princesse NDOP - Exposition Route des Chefferies au Musée du Quai Branly © Jean-Paul C. LAWSON, 2022

## 5 QUESTIONS À MOUSSA WELE

### De la terre au monde subaquatique, qui est Moussa Wélé ?

Moussa WELE est un jeune chercheur sénégalais, spécialisé en archéologie sous-marine et gestion du patrimoine culturel subaquatique. Je fais partie de la première génération d'étudiants africains et sénégalais en particulier spécialisés en patrimoine culturel subaquatique. J'ai pratiquement effectué tout mon cursus scolaire et universitaire au Sénégal et ai très vite compris l'importance de s'engager en tant que jeune dans la connaissance, la protection, la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel africain. Déjà à l'Université, j'ai eu une expérience soutenue dans le domaine du patrimoine à travers la coordination d'un programme de recherche et de découverte des sept (7) sites du patrimoine mondial au Sénégal. Ensuite en tant que jeune professionnel du patrimoine, j'ai représenté le Sénégal dans plusieurs rencontres internationales (Forum des jeunes professionnels du patrimoine mondial, Congrès international des sciences pré et protohistoriques, Biennale de Luanda, ...). Ensuite mes expériences professionnelles m'ont permis depuis plus de 7 ans d'intervenir au Sénégal, en Gambie, au Cabo Verde ainsi qu'au niveau du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar comme consultant responsable de formations d'équipes de professionnels en gestion du patrimoine culturel subaquatique, de l'inventaire de sites archéologiques sous-marins, de campagnes de sensibilisation sur le patrimoine culturel subaquatique ainsi qu'à l'appui à la préparation des dossiers de ratification de la Convention de l'UNESCO de 2001. Je suis membre du comité technique et scientifique du mémorial du naufrage du bateau Le Joola, membre du Groupe d'Intérêt Scientifique (GIS) en Histoire et Sciences de la mer et suis engagé avec des associations internationales pour la protection de l'environnement marin en Afrique.



### Comment es-tu entré dans le monde du patrimoine subaquatique ?

Mon enfance a beaucoup influencé ce choix de travailler dans le milieu maritime. Ayant grandi dans ma famille maternelle d'origine lébou (communauté de pêcheurs de la presqu'île de Dakar), j'ai été longtemps impressionné par les récits et anecdotes de mes oncles pêcheurs. Après mon Baccalauréat j'ai été orienté au Département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et comme si c'était un signe m'indiquant le devoir de documenter l'histoire et la culture de cette communauté de pêcheurs qui m'a bercée. J'ai alors choisi de me spécialiser en archéologie sous-marine, spécialité qui jusque-là était inexistante dans notre université et même en Afrique de l'Ouest. Grâce à l'appui de mes professeurs, des autorités universitaires, de la Direction du patrimoine Culturel du Sénégal ainsi que des partenaires internationaux, j'ai alors bénéficié d'une formation en plongée sous-marine à Dakar avant d'enchaîner avec d'autres programmes de formation en archéologie sous-marine et en management du patrimoine culturel subaquatique. Depuis lors, d'autres jeunes étudiants sénégalais et d'Afrique en général ont suivi nos pas et forment aujourd'hui un groupe de jeunes chercheurs engagés pour la recherche sur les paysages culturels maritimes d'Afrique.



Les canons de la frégate portugaise URANNIA, échoués en 1809 au large de Praia (Cap-Vert), © Erwan Savin, 2017.

## **Quel est à ce jour l'état du patrimoine subaquatique en Afrique ?**

Le patrimoine culturel subaquatique est défini par la Convention de 2001 de l'UNESCO comme « toutes les traces d'existence humaine présentant un caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergées, partiellement ou totalement, périodiquement ou en permanence depuis 100 ans au moins ». Ce patrimoine moins connu bénéficie pourtant d'une protection au niveau international grâce à ce cadre normatif de l'UNESCO, la Convention pour la protection du patrimoine culturel subaquatique, adoptée en novembre 2001 et qui à ce jour est ratifiée par 71 pays. L'urgence de protéger ce patrimoine immergé avait déjà été comprise au niveau du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), avec l'adoption dès 1996 d'une « charte internationale pour la protection et la gestion du patrimoine culturel subaquatique » (Charte de Sofia, adoptée par la 11e Assemblée générale). En plus de cette charte internationale, la mise en place par l'ICOMOS d'un Comité international sur le patrimoine culturel subaquatique (ICUCH) permet aujourd'hui de promouvoir la coopération internationale en matière de protection et de gestion du patrimoine culturel subaquatique et pour conseiller cette organisation sur les questions liées à ce patrimoine dans le monde.

Pour répondre à la question sur l'état du patrimoine subaquatique en Afrique, il est important de comprendre déjà son sens et l'intérêt pour sa protection et sa sauvegarde.

En Afrique, les océans et cours d'eau ont été des espaces de production en même temps qu'un axe de circulation des ressources, des idées et des personnes tout au long de la préhistoire jusqu'à la période contemporaine. Ces milieux maritimes et fluviaux attestent de pratiques culturelles des communautés côtières sur la longue durée, de la contribution de l'Afrique à la construction du monde moderne ainsi que l'histoire des navigations internationales. La connaissance de cet univers et de sa trajectoire historique est donc essentielle quant à la gouvernance des ressources environnementales, économiques et culturelles dont il recèle. L'archéologie sous-marine est aujourd'hui la discipline qui nous permet d'étudier et de comprendre l'importance de protéger ces ressources culturelles immergées. Qu'ils s'agissent des sites protohistoriques submergés du Delta du Saloum (Sénégal), témoin de pratiques millénaires tournées vers l'économie maritime, du cimetière des ancres de Cidade Velha (Cabo Verde) qui peut nous raconter un pan de l'histoire de la navigation maritime internationale, ou de l'épave du navire négrier Sao Jose Paquete D'Africa, coulé en 1794 en Afrique du Sud avec plus de 200 esclaves, tous ces sites ont un besoin urgent de protection et de mise en valeur pour un développement durable.

En Afrique, le patrimoine culturel subaquatique est largement non inventorié et malheureusement soumis à un pillage intense. Il est aussi victime de l'exploitation commerciale et de divers impacts industriels tels que les travaux de dragage et les grands travaux d'aménagements portuaires du domaine public maritime, privant ainsi plusieurs générations de l'opportunité de bénéficier de savoirs essentiels quant à la connaissance de la trajectoire historique et culturelle de l'environnement marin.

Ces différentes menaces sur ces biens culturels immergés ont suscité des réactions importantes du côté des États africains. Plusieurs initiatives sont nées sur le continent pour répondre à ces menaces notamment à travers des programmes de formation et de capacitation pour la gestion de cet héritage immergé ou la mise en place de projets de recherches avec des problématiques ciblées (slavery wrecks project, Rising from the depths, projet Margullar). Il y a aussi des initiatives visant à développer des recommandations ou plans d'action pouvant améliorer la gestion du patrimoine culturel subaquatique à l'échelle régionale.



La digue submergée du Port de Dakar (Senegal), © Moussa WELE, 2019

## **Quelle est ta vision pour le patrimoine subaquatique africain pour les 50 prochaines années ?**

La décennie des Nations unies pour les sciences océaniques, 2021-2030 est une occasion de jeter les bases pour l'intégration du patrimoine culturel subaquatique dans les politiques de développement économique. Aujourd'hui, la découverte, la préservation et la valorisation de ce patrimoine pourraient promouvoir le développement scientifique, culturel et économique au profit des communautés côtières, riveraines et insulaires d'Afrique ainsi que pour les générations futures. Des exemples de mise en valeur et de protection de ce patrimoine immergé dans le monde ont montré aujourd'hui les possibilités de création d'emplois pour les jeunes grâce au tourisme de plongée sous-marine et le développement des musées.

Par ailleurs, la gestion durable de ces ressources culturelles immergées s'aligne également en droite ligne avec l'objectif de l'agenda 2063 de l'Union africaine, une économie bleue / océanique pour une croissance économique accélérée pour aspirer à une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable. Dans les 50 prochaines années, la vision serait donc de bâtir des programmes de formation en gestion des biens culturels immergés adaptés au contexte africain, l'intégration de ce patrimoine dans tous les plans d'aménagement marins ainsi que l'encouragement aux initiatives de recherches pluridisciplinaires autour du patrimoine culturel subaquatique.

## **Un dernier mot pour la jeunesse professionnelle africaine ?**

Je dirais simplement à la jeunesse africaine que la quête de la connaissance et le devoir de s'engager pour la sauvegarde du patrimoine africain sont aujourd'hui des actes indispensables si nous voulons une Afrique meilleure.



Cimetière d'ancre de Cidade (Cap Vert), © E. D'Oliveira, 2017



## Emblème de la Convention 2003 © UNESCO

Le Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) regroupe l'ensemble des traditions et expressions vivantes transmises de générations en générations. Elles peuvent se manifester entre autres à travers des traditions orales, les pratiques sociales, les rituels ou encore les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.

Le patrimoine immatériel est d'une importance cruciale dans la définition de nos identités, de notre sentiment d'appartenance à un groupe culturel et notre créativité. À la différence du patrimoine dit « matériel », le patrimoine immatériel est en constante mouvance. À travers l'histoire de l'humanité les peuples ont migré, se sont mélangés et de nouvelles pratiques culturelles sont nées. Ces pratiques culturelles, rituels et connaissances concernant la nature et l'univers se sont transmis de génération en génération formant ainsi l'identité culturelle de peuples que l'on peut retrouver aux quatre coins du monde.

Sur le plan international, c'est la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, également appelée « **Convention de 2003** » qui constitue l'instrument normatif visant à assurer la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. L'identification du patrimoine culturel immatériel, dans le cadre de la mise en œuvre de cette Convention, se fait par les communautés et les experts n'ont seulement un rôle de médiateur ou de facilitateur contrairement à la Convention de 1972. La Convention de 2003 compte aujourd'hui 50 Etats parties africain et 88 éléments africains inscrits sur ses différentes listes. Parmi les acteurs de la sauvegarde du PCI on retrouve sur le continent africain une vingtaine d'ONGs accréditées et un Centre de Catégorie 2, le « Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique » situé en Algérie. Lors de sa dernière session en décembre 2021 le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a inscrit 7 éléments issus du continent africain dont 5 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, 1 sur le Registre de bonnes pratiques de sauvegarde et 1 sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

Parmi les récentes inscriptions emblématiques on retrouve la rumba congolaise, genre musical et danse populaire dont la candidature a été proposée conjointement par la République démocratique du Congo et la République du Congo et qui constitue pour les deux pays le premier élément inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. On peut également citer le projet de promotion des aliments traditionnels et de la sauvegarde des modes d'alimentation traditionnels au Kenya qui a été inscrit au registre des bonnes pratiques de sauvegarde et qui constitue pour l'instant le seul élément africain inscrit sur ce Registre. Plus d'informations sur les récentes inscriptions sont disponibles sur le site internet de la Convention : <https://ich.unesco.org/fr/listes>.

*Florentine Okoni*



Photographie de l'exposition "Sur la route des chefferies du Cameroun: du visible à l'invisible", Musée du Quai Branly © Jean-Paul Lawson, 2022

Œuvre conjuguée de l'homme et de la nature, le paysage culturel Grassfields illustre de façon singulière et particulière les spécificités de la relation entre l'homme et son environnement naturel. Riche en espaces culturels et objets commémoratifs et vivants, les sociétés traditionnelles Grassfields cohabitent harmonieusement avec la nature. Elles ont conservé leur héritage naturel et culturel qui recèlent des phénomènes réels et surréels en tant que support des croyances et des traditions. Le paysage culturel Grassfields illustre des moments importants de la création des chefferies traditionnelles, tout en étant des lieux d'intersection et de contact avec l'au-delà : espace de consultation des ancêtres et de divinités particulières.

« **Sur la route des chefferies du Cameroun, du visible à l'invisible** », est une exposition temporaire qui a ouvert ses portes du 04 avril au 17 juillet 2022 au sein du musée du Quai Branly Jacques Chirac à Paris. Elle a plongé les visiteurs dans une immersion culturelle au sein des sociétés Grassfields du Cameroun. Étendue sur une superficie de plus de 2000m<sup>2</sup>, l'exposition a présenté plus de 270 objets vivants, prêtés par une vingtaine de chefs traditionnels, gardiens et garants des traditions locales et ancestrales. Elle était constituée de trois grands parcours décrivant les principaux éléments culturels et naturels observés dans ces sociétés. Chaque parcours de l'exposition était régi par le matériel et l'immatériel, traduit selon le thème choisi par le visible et l'invisible, éléments caractéristiques de ces sociétés. Telle une projection sur grand écran, le visiteur voyageait à travers le Cameroun, à la découverte d'un riche patrimoine vivant. L'atterrissage le projetait face à une architecture traditionnelle exceptionnelle, source de l'imaginaire et du génie créateur humain et naturel. Le voyage se poursuivait par la présentation de plusieurs éléments caractéristiques de la culture Grassfields, notamment les toits coniques, les symboles, la forge ainsi que les savoirs et savoir-faire des artisans locaux, sans oublier l'impressionnante mise en scène de la vie en communauté à travers les fresques d'une jeune artiste camerounaise. L'exposition décrivait également le concept du totémisme, par lequel l'homme et l'animal cohabitent dans un seul corps. Cette doublure de l'homme et l'animal est symbolisée par le pouvoir, la puissance, et l'autorité car l'homme se sert de l'énergie animalière pour gouverner et diriger, principalement les chefs.

De surprise en surprise, l'exposition plongeait le visiteur au cœur de l'organisation sociale des sociétés Grassfields, où on aura un chef et ses reines avec leurs prestigieux trônes et tenues d'apparat, chacun ayant un rôle et une fonction bien précis au sein de la communauté. Le voyage se termine par la découverte des principales sociétés secrètes, organes de régulation et de décision, base même de l'invisibilité, car les chefferies traditionnelles constituent ainsi en soi, une marque d'identité et d'unité des territoires Grassfields. L'exposition de manière générale, présente ainsi la diversité culturelle et naturelle, élément caractéristique sur lequel les sociétés Grassfields se sont appuyées pour façonner leur espace de vie.

**Avenir G. Meikengang**

## L'ICOMOS célèbre le 50e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial en novembre 2022 !



Nous vous invitons à célébrer les succès et les défis, les forces et les réalisations de la Convention du patrimoine mondial ainsi que le rôle et la contribution de l'ICOMOS.

Envoyez-nous vos histoires sur la façon dont la Convention du patrimoine mondial influence votre pratique professionnelle. Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Nous demandons à tous les membres de l'ICOMOS de partager leurs histoires les plus marquantes des 50 dernières années et des 50 prochaines années à venir.

Racontez-nous ce que vous avez vécu et espérez voir à l'avenir.

Pour plus d'informations sur cette célébration et comment contribuer, cliquez [ici](#).



Le **Comité scientifique international de l'ICOMOS sur la gestion du patrimoine archéologique (ICAHM)** est heureux d'annoncer que la réunion et la conférence annuelles de l'ICAHM 2022 auront lieu **du 8 au 10 décembre 2022 en Irlande à la Royal Irish Academy** en étroite collaboration avec des partenaires irlandais : Royal Irish Academy, ICOMOS Irlande, Service des monuments nationaux et Division de l'environnement historique.

Le thème de la conférence de cette année est « **La Convention du patrimoine mondial à 50 ans : évolution et influence sur la gestion du patrimoine archéologique depuis 1972** ». Nous accueillons les soumissions de résumés de tous les chercheurs, professionnels et praticiens intéressés.

Retrouvez plus d'informations sur le site officiel de l'ICAHM, <https://icahm.icomos.org/2022-icahm-annual-meeting/>.

Les résumés peuvent être soumis en utilisant le formulaire officiel de soumission de résumé disponible sur <https://bit.ly/3uTMKT1>.

**The World Heritage Convention at 50: Evolution and influence on Archaeological Heritage Management since 1972**

**ABSTRACT DEADLINE**  
1 SEPT 2022

The ICOMOS International Scientific Committee on Archaeological Heritage Management (ICAHM) is happy to announce that the 2022 ICAHM Annual Meeting will be held at the Royal Irish Academy, Dublin, Ireland, 8-10 Dec 2022.

The meeting is open to all but registration is required.

Registration details, attendance fees and **ABSTRACT SUBMISSION FORM** can be found on the conference website:

<https://icahm.icomos.org/>

**THEMES**

- Key issues in World Heritage Policies and Management
- Re-visiting Notions of Integrity
- Climate Change and Integrity
- Exploring Concepts of Authenticity

The scientific committee welcomes abstracts (100-300 words) on these themes. Presentations to be 20 mins in length; the language of this conference is English. Please submit abstracts electronically via the conference website.

**IMPORTANT DATES 2022**

9 JULY	1 SEPT	30 SEPT	14 OCT	17 NOV	8-10 DEC
Registration opens	Abstract submission closes	Paper acceptance notification	Early bird registration closes	Registration closes	Conference

More Information <https://icahm.icomos.org/> [ICAHM2022@gmail.com](mailto:ICAHM2022@gmail.com) [@ICAHMnews](#)



Photographies du site archéologique de Gounoudoudji © Dekart. 2021

### **Le site archéologique de Gounoudoudji ou "des Hommes à queue" à Dogbo en République du Bénin**

La République du Bénin dispose d'énormes potentialités culturelles et patrimoniales, riches et diversifiées. Parmi les biens patrimoniaux béninois qui retiennent le plus d'attention figure le site archéologique de Gounoudoudji communément appelé le site des "Hommes à queue". Il se trouve dans la Commune de Dogbo, située dans le département du Couffo au sud-ouest du Bénin.

En effet, ce site a été découvert en 1998 au cours d'une mission archéologique conduite par une délégation bénino-danoise. Les résultats archéologiques révèlent alors que le site est une galerie souterraine d'extraction de fer ayant été exploitée entre le IXe et le XVe siècle. Il est composé essentiellement de deux éléments : la structure souterraine (trous) et les tas de scories de fer. Il est à noter que la structure souterraine « s'étend sur une superficie d'environ 150 hectares avec la présence de curasses latéritiques. L'accès à cette structure se fait par quatorze (14) ouvertures. » (Houéssilo, 2015). En ce qui concerne la présence de scories de fer sur le site, elle traduit le rôle de la structure souterraine comme véritable industrie dédiée à la transformation de minerais de fer. On y trouve une forte quantité de scories, évaluée à près de 3000 tonnes, selon Arimi Soglo, guide et animateur du site.

Par ailleurs, selon la légende racontée par les communautés locales, les trous retrouvés sur le site archéologique de Gounoudoudji seraient d'anciens lieux habités par un peuple de forgerons qui avaient la particularité d'avoir des queues. Pour cacher ces dernières, lorsqu'ils se rendaient au marché, très tôt le matin, pour vendre les outils qu'ils fabriquaient, ils s'asseyaient sur leurs queues et ne rentraient que tard dans la nuit.

Le site archéologique de Gounoudoudji présente une valeur culturelle, patrimoniale et archéologique avérée et mérite un aménagement qui participerait à sa valorisation et à sa promotion.

**Djimmy Djiffa EDAH**





Coiffe de notable dans la chefferie Batié au Cameroun © Jean-Paul C. LAWSON. 2022

SUIVEZ-NOUS SUR...



## DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

- Cours sur la conservation du patrimoine bâti 2023

L'ICCROM invite les candidats intéressés par le Cours sur la conservation du patrimoine bâti à soumettre leurs candidatures. L'édition 2023 examinera différentes approches de conservation dans le cadre du développement durable. Pour candidater, <https://bit.ly/3FJBQn7>. Date limite: 31 Août 2022.

- Recrutement d'un chargé de projet Secteur Culture

L'UNESCO recrute pour son siège à Paris, un chargé de projet secteur culture. Pour plus d'informations et candidater, <https://bit.ly/3ogWzGL>. Date limite: 12 Août 2022.



Trône du chef Bandjoun © Jean-Paul C. LAWSON. 2022